

Question présentée par le député :

M. Marc Falquet

Date de dépôt : 20 janvier 2017

Question écrite

Les usagers des parkings souterrains devront-ils encore subir longtemps l'affichage électronique erroné des places disponibles ?

Dans les parkings souterrains, certaines places sont réservées en permanence pour Mobility, le service technique, les véhicules électriques, les véhicules handicapés, les abonnés, etc.

Les quelques places réservées et occupées en permanence devraient logiquement être déduites des panneaux d'affichage électroniques affichant les places disponibles à l'entrée du parking et à chaque étage.

Cependant, ce n'est pas le cas. Conséquence : les places libres affichées ne correspondent en rien à la réalité. Ainsi, les usagers doivent parfois tourner inutilement, polluer et perdre du temps dans les étages, à la recherche de places inexistantes.

Par exemple, au parking souterrain de Saint-Antoine, l'affichage du 3^e étage mentionne 12 places libres, alors qu'en réalité il ne reste plus aucune place pour les clients ordinaires et les touristes.

Précisons que, à titre personnel, j'ai écrit en avril 2016 à la Fondation des parkings pour soulever ce problème. Ladite Fondation m'a répondu qu'elle allait tout mettre en œuvre pour pallier ces dysfonctionnements...

Question : Est-il trop complexe ou particulièrement embarrassant de décompter les places réservées en permanence, afin que l'affichage électronique puisse correspondre effectivement à la réalité des places disponibles ?

Le Conseil d'Etat est vivement remercié.